

Lexique juridique

Quelques délits :

Violation de la loi

Une infraction

Une escroquerie

Un abus de confiance

Un chantage

De la contrebande

Un trafic

Un vol

Un cambriolage

Un hold-up

Une attaque à main armée

Une prise d'otage(s)

Une agression

Un crime

Un meurtre

Un assassinat

Un enlèvement

Action en opposition avec la loi.

Acte de violation de la loi.

Délit de tromperie afin d'obtenir frauduleusement quelque chose.

Fait de détourner la destination convenue d'un bien qui vous est confié.

Fait d'extorquer quelque chose à l'aide de menaces.

Introduction frauduleuse de marchandises dans un pays .

Commerce illicite et clandestin.

Action de soustraire un bien meuble (objet) à un tiers.

Vol qualifié dans un local par effraction d'une entrée.

Agression à main armée en vue de dévaliser une banque, une bijouterie...

Agression à l'aide d'une arme.

Fait de retenir quelqu'un pour amener une autorité à céder à des exigences.

Attaque non provoquée, injustifiée et brutale.

Infraction très grave à la loi ou à la morale.

Homicide volontaire.

Homicide volontaire avec préméditation.

Fait d'enlever quelqu'un par la force ou la ruse.

Contrevenants :

Un contrevenant

Un contrevenant

Un escroc

Un escroc

Un maître chanteur

Un trafiquant

Un trafiquant

Un voleur

Un cambrioleur

Un malfaiteur

Un agresseur

Un preneur d'otage

Un agresseur

Un criminel

Un meurtrier

Un assassin

Un kidnappeur